



## FÉDÉRATION DES APICULTEURS DU QUÉBEC

Maison de l'UPA

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 225

Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530, poste 8601 Télécopieur : 450 463-5226

Courriel : [apiculteur@upa.qc.ca](mailto:apiculteur@upa.qc.ca) [www.apiculteursduquebec.com](http://www.apiculteursduquebec.com)

### **Les dernières nouvelles du dossier néonicotinoïdes**

En janvier dernier, la Fédération avait rencontré les représentants du ministre François Gendron afin de les sensibiliser aux problèmes des abeilles résultant de leur exposition aux néonicotinoïdes utilisés en grandes cultures. Le 19 juin, M. André Simard, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Agriculture, a réuni des représentants de son ministère, de la Fédération des apiculteurs du Québec, de la Fédération des producteurs de cultures commerciales ainsi que de l'UPA afin de discuter des solutions possibles. La rencontre n'a pas permis de rallier les intervenants concernés autour d'une stratégie visant à obtenir une réduction importante de l'usage des néonicotinoïdes. En conclusion de la rencontre, M. Simard a annoncé qu'il était déterminé à solutionner ce problème et qu'il explorait présentement les options réglementaires à sa disposition, incluant le bannissement temporaire.

Le lendemain de cette rencontre, des représentants de la FAQ ont appris, à l'occasion d'une réunion courante du Comité pour la protection des pollinisateurs de la stratégie phytosanitaire, que des échantillonnages d'eau effectués par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) dans des rivières situées en zone agricole avaient mis en évidence la présence d'un ou de plusieurs néonicotinoïdes dans tous les échantillons prélevés, et ce, pour les 16 rivières testées. Bien que l'interprétation de ces résultats n'ait pas encore été faite, les représentants du MDDEFP semblaient alarmés de la situation et ont avisé les participants que l'usage des néonicotinoïdes devait être réduit de façon importante. Des menaces de mesures coercitives ont même été évoquées. Des discussions ont eu lieu entre le MDDEFP et le MAPAQ à ce sujet. Cette nouvelle situation apporte une pression supplémentaire pour trouver rapidement une solution.

Par ailleurs, à l'occasion de la semaine des pollinisateurs qui avait lieu du 17 au 23 juin, deux organismes environnementaux (Nature Québec et Les Amis de la terre de Québec) se sont joints à la FAQ pour réclamer par communiqué le bannissement des néonicotinoïdes. La question des néonicotinoïdes et des abeilles reçoit présentement beaucoup d'attention médiatique et la FAQ est très souvent sollicitée par les journalistes.

Entretemps, la FAQ maintient le cap avec son plan de communication visant à sensibiliser les agriculteurs à réduire l'usage de ces insecticides. Consultez le prochain numéro de la revue *L'Abeille* qui sera posté la semaine prochaine. Il contient un dossier spécial sur la question des néonicotinoïdes.

par Jean-Pierre Chapleau  
Responsable du dossier abeilles-pesticides pour la FAQ  
le 28 juin 2013

Pour rester informés :

sur Facebook      sos\_abeilles  
[https://www.facebook.com/pages/sos\\_abeilles/209993769020348?ref=hl](https://www.facebook.com/pages/sos_abeilles/209993769020348?ref=hl)  
sur twitter        @sos\_abeilles